

Presses universitaires François- Rabelais

Étienne Colaud | Marie-Blanche Cousseau

Chapitre 2. Le poids de la tradition : l'enlumineur, un homme du livre

Texte intégral

- 1 SOUS LE RÈGNE DE FRANÇOIS I^{er}, la plupart des enlumineurs étaient encore très étroitement liés au monde du livre. Pour cette période, les sources d'archives livrent le nom d'une soixantaine d'entre eux ainsi que de treize apprentis, parmi lesquels sept arrivèrent au terme de leur formation avant la mort du roi. Mais toute tentative d'évaluation des effectifs réels est vaine. L'exercice de ce métier étant libre, on ne conserve en effet aucune liste, comme il en existe, par exemple, pour les peintres, à l'occasion des élections à la jurande¹. Ces chiffres, issus du dépouillement de documents conservés de façon lacunaire, ne représentent de toute évidence qu'une partie du métier. Il convient toutefois de noter que parmi les actes passés devant les notaires parisiens, de l'édit de Villers-Cotterêts de 1539 à la fin du règne de François I^{er}, une trentaine de nouveaux noms d'enlumineurs apparaît, dont cinq alors défunts², tandis que sept autres poursuivaient ou achevaient au même moment une carrière documentée antérieurement³. Parallèlement, d'autres sources citent deux noms supplémentaires d'artistes actifs durant la même période, Claude Girault et Jean du Hanot⁴.

L'IMPLANTATION GÉOGRAPHIQUE

- 2 La plupart des enlumineurs résidaient encore sur la rive gauche et en plein cœur de la ville, sur l'île de la Cité et les ponts y menant. Tandis que ces derniers étaient de véritables lieux d'échanges artistiques, les deux autres foyers reflétaient le poids d'une tradition géographique ancrée depuis le XIII^e siècle et qui se poursuivait alors pour l'ensemble des métiers du livre, libraires, enlumineurs, relieurs, écrivains, parcheminiers puis imprimeurs au XV^e siècle⁵. Deux facteurs sont à l'origine de cette répartition : l'Université, sur la rive gauche, et les perspectives commerciales qu'offrait une installation à proximité du Palais, sur l'île de la Cité, voire l'obtention, pour certains, d'une loge dans l'enceinte de celui-ci. En 1555, parmi les 80 bancs, boutiques et loges qui

s'y louaient, un dixième était occupé par des libraires⁶. On ne dispose pas de telles indications pour les enlumineurs sous le règne de François I^{er}. Mais le procès devant le bailli du Palais en 1515 opposant Jean Courtois au libraire Jean de Lagarde engage à penser que cet enlumineur y tenait boutique⁷. On en connaît en tout cas deux exemples pour une période un peu postérieure. Le 30 juillet 1551, Louis Ancher, parcheminier du roi, donna en effet en location à Jean de La Mothe, enlumineur et historien, une salle basse et aisances dans la tour de la seconde porte du Palais joignant l'église Saint-Michel. Ce bail fut finalement résilié pour un nouveau passé le 17 décembre suivant avec Thomas Hardouyn, enlumineur juré de l'Université, pour une durée de quatre ans et demi⁸.

3 Le quartier de l'Université, où se concentraient les collèges, était défini à l'ouest par la rue de la Harpe, à l'est par celle de la Montagne-Sainte-Geneviève et s'étendait jusqu'à l'enceinte de la ville. Dans l'artère principale de la rive gauche, la rue Saint-Jacques où se rassemblaient surtout des hommes du livre de toutes conditions sociales⁹, demeurèrent successivement Hubert Toussaint en 1522¹⁰, Jacques Girault en 1527, Noël Girard l'année suivante. Un certain Thomas y occupait également un ouvroir, dans une maison à l'enseigne du Loup, en 1535. Dans les années 1540, André Griboust était établi près du couvent des Mathurins non loin de Quentin du Hanot dont la maison, située sur la chaussée opposée, était attenante au presbytère de Saint-Benoît le Bien tourné. L'imprécision de la situation de Pierre Bonamy, Chrétien Texier et Jean Ballin, qui habitaient alors dans cette voie très longue, rend difficile d'établir leur proximité. Toutefois, les deux derniers avaient pour paroisse Saint-Benoît, ce qui indique qu'ils demeuraient dans la partie méridionale de la rue¹¹. Charles Jourdain n'y est documenté qu'à partir de 1552, date à laquelle Quentin du Hanot, Jean Ballin et Étienne Bézard y résidaient, mais son installation peut être plus ancienne. Les rues adjacentes débouchant sur la rue Saint-Jacques comptaient, elles aussi, quelques enlumineurs : Jean Godin rue Galande en 1519, Jean Seneschal rue de la Bûcherie en 1543, Étienne Bézard rue Saint-Julien le Pauvre la même année, Jean Mathieu rue de

la Parcheminerie avant sa mort à la fin des années 1530 et Antoine de Bargues rue du Plâtre en 1547. Un peu plus loin, Claude Richer était établi rue des Lavandières en 1542¹², une rue qui menait au mont Saint-Hilaire, quartier rassemblant les rues du Mont-Saint-Hilaire, Saint-Jean de Latran, Frémentel, des Carmes, d'Écosse et des Sept Voies. Jean Vaillant y était fixé en 1517, Jean Legay, Jacques Rétif, Jean de Brie, Étienne Bézard, Jacques Legay et Nicolas Boivin dans les années 1540 ; quant à Nicolas Lefèvre, il y est documenté en 1551. Dans une rue parallèle à la rue des Carmes enfin, celle de la Montagne-Sainte-Geneviève, se trouvait Nicolas I du Hanot de 1540 à 1547.

4 L'imprécision des adresses des enlumineurs, notamment pour ceux habitant rue Saint-Jacques ou au mont Saint-Hilaire, empêche de déterminer si certains étaient voisins. Toutefois, deux exemples, mieux documentés mais un peu postérieurs au règne de François I^{er}, permettent de se rendre compte qu'il arrivait parfois que deux d'entre eux demeurent dans la même maison. Ainsi, Noël de La Haye et Jean de La Mothe, enlumineurs et historiens rue des Trois Portes, logeaient tous deux à la même enseigne, celle de l'Épée de bois, lorsqu'ils passèrent en 1549 un marché avec un patenôtrier pour que celui-ci leur fournisse chaque semaine un millier de losanges de jais durant un an¹³. De même, l'hôtel à l'enseigne des Porcelets, rue du Mont-Saint-Hilaire, comptait en 1553, parmi ses locataires, Nicolas Boivin et Junian Chauvin¹⁴.

5 L'île de la Cité accueillait également un certain nombre d'enlumineurs, dispersés à travers les rues la quadrillant. Certains étaient établis près du Palais, comme Jean Bonamy, installé rue de la Vieille Pelleterie en 1519, ou Étienne Bézard qui quitta la rue Saint-Julien le Pauvre en 1543 pour celle de la Calandre. D'autres s'installèrent non loin de la cathédrale, comme Quentin de Bourg-Labbé demeurant au Chevet Saint-Landri en 1543, Robert de La Noue rue des [Trois] Canettes en 1544 ou antérieurement Jean Chauveau rue Neuve-Notre-Dame. L'exemple de cette rue, débouchant d'un côté sur celle du Marché Palu, de l'autre sur le parvis de la cathédrale, montre le milieu dans lequel pouvait évoluer un enlumineur. L'Hôtel-Dieu donna en location en 1512 à

Jean Chauveau une portion de maison à l'Image sainte Catherine et lui en renouvela le bail jusqu'en 1536. Lorsque l'enlumineur prit possession de l'ouvroir, du cellier et d'une chambre de cette maison, le tout au rez-de-chaussée, plusieurs personnes intervenant dans le commerce ou la fabrication de livres demeuraient déjà dans cette rue. Les libraires et imprimeurs Jean Jehannot, Jean Hérouf y vendaient leurs livres, le premier à l'Écu de France¹⁵, le second à l'Image saint Nicolas¹⁶. Le libraire Nicolas Vivien logeait à l'enseigne de la Couronne¹⁷, les libraires et relieurs Pierre Roffet et Simon Vostre étaient installés, l'un à l'enseigne du Faucheur¹⁸, l'autre à l'enseigne Saint Jean l'Évangéliste¹⁹. En 1514, Guillaume Eustache, exerçant la même profession que ces deux derniers, emménagea à l'enseigne de l'Agnus Dei²⁰, puis, en 1517, le libraire et imprimeur Henri Paquot à la Rose rouge²¹. Quant à Yvonnet Simon, libraire et relieur, il habitait une maison près de l'église Sainte-Geneviève des Ardents, où il mourut en 1519²². Nombre de libraires, relieurs, imprimeurs se fixèrent ensuite dans cette rue²³ ou succédèrent à ceux y tenant déjà boutique durant tout le règne de François I^{er}²⁴. Plusieurs maisons appartenant à l'Hôtel-Dieu, mises en location au plus offrant durant cette période, montrent combien cette situation géographique était hautement prisée par l'ensemble des gens du livre. En 1542, alors qu'il demeurait au bout du pont Notre-Dame, Étienne Ancher, parcheminier du roi, souhaita ainsi devenir locataire de la maison à l'enseigne du Chaudron²⁵. En 1545, ce furent Martial Vaillant, enlumineur demeurant alors dans cette rue, Jean Fustel et Mathurin Victry, tous deux écrivains, ainsi que Gilles Corrozet, libraire, qui firent des offres pour résider dans la maison dont Jean Chauveau avait occupé une portion jusqu'en 1536²⁶.

- 6 Plusieurs enlumineurs demeuraient aussi sur les ponts, notamment sur celui Notre-Dame récemment reconstruit. Antoine de Brie quitta ainsi, en 1512, le Petit Pont pour s'y installer ; il occupa la huitième maison jusqu'en 1524. En 1514, on octroya à Henri Dufour la neuvième maison, en remplacement de celle où il logeait avant l'écroulement du pont ; il la quitta en 1522. Le peintre Noël Bellemare, dont l'activité dans le domaine de l'enluminure est attestée, y eut

pour voisin Antoine de Brie à partir de 1520, puis François Dubois en 1534 ; il fut sans doute amené à y rencontrer Jean Hardouyn, documenté sur le pont à la fin des années 1530, et Guy Des Rieux qui logeait en 1540, avec sa mère et sa belle-mère, dans la vingtième maison. Parmi les habitants, le pont accueillait un certain nombre de libraires²⁷, mais on y observe aussi la présence de métiers d'arts. Plusieurs orfèvres y étaient établis, se trouvant ainsi à proximité de la Cité comme du pont au Change, foyer essentiel pour ceux exerçant cette profession²⁸. Des peintres y étaient également installés : Perceval Festet Jean Sanson en 1512, Nicolas Charreau en 1521 puis Girard de May de 1522 à 1539²⁹. Les cessions de baux permettent de prendre la mesure des mutations fréquentes. Ainsi, Eustache de Brie, libraire et écrivain, fut autorisé en 1518 à céder à Pierre Delestuve, orfèvre, la maison qu'il occupait depuis 1512³⁰ ; les enlumineurs Henri Dufour et Antoine de Brie furent remplacés le premier par un orfèvre, Jean Cousin³¹, le second par un libraire, Denis Paget³² ; le peintre Girard de May succéda au libraire Galliot du Pré en 1522³³ et l'orfèvre Adam Ticquet à Guy Des Rieux et sa famille³⁴.

- 7 Malgré le poids de la tradition, un autre centre d'exercice du métier, situé sur la rive droite cette fois, semble néanmoins s'être constitué sous le règne de François I^{er}. Guillaume Ledoyen, établi rue de la Petite Truanderie lorsqu'il testa en 1531, Thomas Chauvin, demeurant rue Saint-Honoré avant son décès en 1541, ou Jean Leclerc, habitant rue de la Verrerie où il mourut en 1544, étaient isolés géographiquement, mais plusieurs enlumineurs résidaient sur le territoire de la paroisse Saint-Jacques de la Boucherie : Guillaume Richer rue du Crucifix-Saint-Jacques en 1527, Pierre Marchand rue de la Vieille Monnaie en 1540, tout comme Nicolas II de La Haye deux ans après. Les deux autres adresses successives de ce dernier sont situées dans deux rues avoisinantes : rue de Marivaux l'année suivante, puis rue de la Savonnerie de 1553 à 1555. Jean Chauvin le rejoignit non loin, rue de la Place aux Veaux, entre 1548, date à laquelle il avait pour paroisse Saint-Martial en l'île de la Cité, et 1551. D'autres vinrent s'établir à proximité, comme Robert Duchasteau, demeurant devant l'église Saint-Jacques

de la Boucherie en 1555³⁵, puis l'année suivante rue de la Savonnerie³⁶, et qui déménagea ensuite rue Saint-Martin où fut dressé son inventaire après décès en 1569³⁷, ou encore Fiacre Touchard en 1557, rue de la Place aux Veaux³⁸. Ces rues, comme celles avoisinantes, comprises dans un quadrilatère formé par les rues Saint-Denis, Saint-Martin, Aubry-le-Boucher et la Seine, comptaient de nombreux artisans spécialisés dans la vente et le décor des armes et des armures : des graveurs et doreurs sur métaux, des chaudronniers, des armuriers³⁹, même des damasquineurs⁴⁰ et des orfèvres⁴¹. Les parrains et marraines que Nicolas II de La Haye choisit pour ses enfants témoignent de ce voisinage : en 1543, ce furent un arbalétrier Pierre Dauset, un doreur sur fer, Nicolas Veru, et la femme d'un chaudronnier⁴² ; en 1553, Henri Merveilles et Robert Godemont, tous deux armuriers, ainsi que la femme de Gilles de Villiers, du même état⁴³ ; deux ans après, l'épouse d'un orfèvre⁴⁴. Alors que l'enlumineur est documenté comme tel en 1542 et 1543, il convient d'observer que dans les actes de baptême de 1553 et 1555, il est dit graveur sur fer et doreur sans que l'on sache s'il poursuivait alors son activité première. Il convient certes d'être prudent, mais l'intervention de Nicolas II de La Haye dans le domaine de la dorure sur métaux, alors que ce métier n'était pas encore érigé en corporation⁴⁵, amène à s'interroger sur le facteur de ce nouveau centre d'implantation. L'existence de ce commerce des armes attirait-elle des enlumineurs en ce lieu ? Ou bien est-ce la présence des enlumineurs qui suscita, du moins pour Nicolas II de La Haye, leur intervention sur ce type d'objets ? Il est difficile de trancher en faveur de l'une ou l'autre de ces hypothèses : un contrat de service postérieur, daté de 1561, concernant un « doreur et graveur sur harnois et enlumyneur », Jean Griboust, indique que celui-ci demeurait alors sur la rive gauche, rue Galande⁴⁶.

L'EXERCICE FRÉQUENT D'UN AUTRE MÉTIER DU LIVRE

8 L'appellation conjointe désignant ce dernier et les clauses du contrat attestent, cette fois, l'exercice de plusieurs activités

bien distinctes, une pratique rendue possible dès lors qu'il ne s'agissait pas de deux métiers jurés. Jean Griboust promit en effet à Étienne Bizet, maître gainier, « de besongner pour luy par chascun jour ouvrable a commencer du jour de demain et ce dudict mestier d'enlumyneur tout ainsi et selon comme par cy devant icelluy Griboult a besongné pour ledict Bizet ». Ce dernier s'engageait à le nourrir et le payer chaque jour ouvrable 6 sous tournois et lui avança la somme de 7 livres tournois, « sans ce que icelluy Griboult puisse besongner ne servyr aultres personnes desdictz mestiers ou de l'un d'iceulx comme preallablement il n'ayt desduict et rabatu en ouvrages dudict mestier d'enlumyneur ladicte somme ». Le document n'éclaire guère sur le type de travail qui lui fut confié. Toutefois, la prise en compte de la date amène à poser deux hypothèses. En janvier 1559, les doreurs sur cuir reçurent leurs premiers statuts, s'assurant l'exclusivité de dorer et d'argenter le cuir dont ils recouvraient tout type d'objets, excepté le cuir bouilli que les gainiers se réservaient⁴⁷. La réaction fut immédiate : l'année suivante, les maîtres gainiers firent renouveler les leurs, notamment celui « de mectre couleurs sur leurs ouvraiges telles qu'on leur commandera⁴⁸ ». Peut-être est-ce cette tâche que confia Bizet à Griboust, mais l'emploi d'un enlumineur pratiquant habituellement la dorure sur le parchemin, et en l'occurrence pour ce dernier sur le métal également, peut être envisagé comme le moyen de contourner l'interdiction de 1559.

- 9 Cet exemple n'est d'ailleurs pas sans résonance avec celui de Guido[n] Des Rieux, « pourtrayeur » d'histoires rue Saint-Christophe qui s'engagea en mars 1544 à « pourtrayer et figurer » sur bois, pour le libraire Pierre Regnault, le cycle d'une danse macabre selon les dessins fournis par ce dernier en échange d'une dette de 10 livres tournois⁴⁹. L'artiste n'est autre en réalité que Guy Des Rieux, enlumineur et historieur, documenté à Paris dès 1540⁵⁰. Dans l'accord passé avec le libraire, il n'est pas dit « tailleur d'histoires », un métier bien distinct, et rien n'indique qu'il ait gravé sur bois les figures qu'il devait y reproduire⁵¹. La dénomination le désignant, « pourtrayeur d'ystoires », qui se retrouve d'ailleurs plus tardivement pour désigner Jean Cousin, fils, dit maître peintre et « portraicteur » en 1589 dans le marché que lui

passa Jean Leclerc pour dessiner sur bois les compositions du *Livre de pourtraicture* au sujet desquelles on spécifia cette fois qu'elles étaient de son invention⁵², se rapporte en revanche à l'une des compétences de son métier d'enlumineur-historieur : celle de dessinateur capable, sinon de créer ses propres compositions, au moins de transposer celles d'un autre, comme ici et ce sur d'autres supports que le parchemin.

- 10 Comme pour Griboust, le décor des livres n'était, pour certains enlumineurs documentés sous le règne de François I^{er}, qu'un pan de leur activité. Sept d'entre eux sont désignés dans les textes comme exerçant, ponctuellement au moins, deux, voire trois métiers : Antoine de Brie et Thomas Hardouyn, libraires et enlumineurs ; Jean Leclerc, enlumineur et relieur ; Pierre Lefèvre, correcteur de livres et enlumineur ; Jacques Rétif, doreur et enlumineur ; Valentin Cotillon et Jean Hardouyn, libraires, enlumineurs et doreurs. On peut noter que toutes ces professions sont en rapport avec le milieu du livre, pour une part au moins : la dorure sur cuir concernant aussi ce type d'ouvrage, il n'est pas rare de relever, pour des libraires notamment, l'exercice conjoint de ce métier⁵³.
- 11 L'activité de relieur que Jean Leclerc mena parallèlement à son métier d'enlumineur est bien établie. Les comptes du prieuré Sainte-Croix de la Bretonnerie, certes lacunaires⁵⁴, montrent qu'il fut régulièrement employé par celui-ci pour ces deux types de travaux. Dans le compte couvrant la période d'octobre 1523 à septembre 1524, il reçut en effet 23 livres 10 deniers parisis « tant pour avoir enluminé et relié le psautier escript par frere Noel, que pour avoir faict quelques lettres au legendier *de tempore* escript par frere Nicole Courtin⁵⁵ ». Dans le compte suivant, le nom du bénéficiaire d'une somme de 6 livres 3 sous 7 deniers parisis pour l'enluminure – dont les histoires – d'un lectionnaire et d'un graduel n'est pas spécifié, ce qui n'exclut pas Jean Leclerc : ce dernier reçut 11 livres 1 sou parisis pour la reliure de ces deux livres et d'un antiphonaire⁵⁶. Les paiements des deux autres années conservées ne concernent cette fois que des travaux de reliure : 36 sous parisis pour l'exercice 1525-1526 pour « avoir relié, garny et accoustré de nouveau ung

psautier de parchemin⁵⁷ » et 33 sous 8 deniers parisis en 1528-1529 « tant pour avoir relié et acoutrer et avoir mys fermouers a plusieurs livres appartenans a ladicte eglise que pour aulcunes colleurs par luy faictes pour [sic] a nos lectres de chartre, sentences et arrestz contre le general⁵⁸ ». Les trois années de comptes conservées pour le règne de François I^{er} de l'abbaye de Saint-Martin des Champs, dans lesquels Jean Leclerc est systématiquement qualifié d'enlumineur, montrent qu'il effectua des travaux de même nature⁵⁹. Il reçut ainsi le 11 janvier 1534 76 sous tournois « pour la parpaye d'avoir racoutrer les legendiers et avoir fait ung petit tableau pour la chapelle de la Karolle⁶⁰ ». Un « Jehan l'enlumineur » auquel on paya le 8 mai de la même année 9 livres tournois « pour avoir fait racoustré les livres de nostre eglise d'Annet » et 45 sous tournois « pour la relieure des livres d'Annet » désigne, sans nul doute, le même individu⁶¹. En 1535, 42 sous tournois lui furent en effet à nouveau octroyés « par le commandement du prieur pour luy avoir fait un grant tableau et relié plusieurs livres⁶² ». Une somme de 8 livres tournois versée en 1532 pour la reliure d'un volume à un enlumineur qui n'est pas nommé pourrait vraisemblablement le concerner⁶³. À sa mort, en 1544, Jean Leclerc poursuivait encore cette double activité qui semble, dans le domaine de la reliure, se rapporter essentiellement à des livres en blanc. On confia de fait à deux personnes distinctes la prisée de son atelier : Robert de La Noue, enlumineur juré, et Jean Bourgine, « relieur de livres en parchemin », auquel se substitua ensuite Jean Dupré, « relieur de livres en papier⁶⁴ ».

12 On ne dispose guère, pour les autres, d'indications aussi précises, mais le métier d'enlumineur semble avoir été, pour certains, secondaire. L'exemple de Jean Hardouyn en fournit l'illustration. De 1537 à 1542, il est dit, dans les actes, soit enlumineur, soit libraire, soit libraire et enlumineur et, en 1541, libraire, doreur et enlumineur lorsqu'il accueillit dans son atelier Jean Cordier⁶⁵. Postérieurement, son métier d'enlumineur n'est plus attesté, tandis qu'il semble avoir fait des deux autres son activité principale. Il est dit dès lors systématiquement libraire et doreur, et, en 1546, conjointement à ces deux métiers, maître gainier⁶⁶. Un autre

acte plaide en faveur de cette hypothèse : en 1555, il s'associa avec l'un de ses fils, Germain, « en sond. estat de libraire et doreur et a tout ce dont il s'entremecta cause de ce, a commencer du jourd'huy jusques a neuf ans finis, et pareillement a la marchandise et oustiliz que led. Jehan Hardouyn a de present ; de laquelle marchandise et oustiliz sera faict ung inventaire et prise amyable entre eulx et de laquelle marchandise, ensemble de celle qu'ilz feront et feront faire pendant ledict temps en ladicte association seront commungs entre eulx chacun par moitié », ce contrat comprenant, à frais communs, la nourriture, les serviteurs et la location d'une maison⁶⁷. Un dernier aspect concernant son activité de libraire nécessite d'être signalé : des éditions de livres d'heures imprimées en 1546 et 1547 portent son nom⁶⁸, le distinguant de son frère, Thomas, de Valentin Cotillon ou d'Antoine de Brie, spécialisés dans le commerce de manuscrits ou de livres imprimés dont ils prenaient en charge l'enluminure.

- 13 On constate également que des enlumineurs étendaient leur activité à d'autres métiers du livre sans mentionner une qualification particulière. Jean Leclerc, comme on l'a déjà évoqué, outre son métier de relieur, empiétait, comme Macé de Merey, sur les compétences du métier d'écrivain en réalisant certains travaux d'écriture auxquels semble faire référence la mention des deux « tableaux » faits pour l'abbaye Saint-Martin des Champs en 1534 et 1535.
- 14 D'autres, bien qu'ils ne soient pas qualifiés de libraires, prenaient en charge l'une des phases en amont ou en aval de l'enluminure. Ainsi, Jean Legay passa marché en 1542 avec Louis Delorme, écrivain demeurant au couvent des Mathurins, pour la copie sur parchemin des « Psalmes du royal prophete David » d'après un modèle imprimé⁶⁹. L'ouvrage devait lui être rendu non relié. On ne sait si l'enlumineur s'adressa ensuite à un relieur. C'est vraisemblablement ce que fit Quentin du Hanot auquel Louis de Charny, abbé de l'abbaye Notre-Dame de Josaphat, fit payer en 1539 la somme globale de 100 livres tournois pour « deux livres collectaires en parchemyn, reliez et enluminez, pour servir au cueur de l'eglise et abbaye Nostre Dame de Josaphat lez Chartres, que ledict du Hanot a baillez et

delivrez pour icelle abbaye⁷⁰ », de même sans doute qu'Étienne Colaud, on le verra, pour les manuscrits des *Statuts* de l'ordre de Saint-Michel.

- 15 Quant à Jean Pichore, qualifié systématiquement d'historieur dans les archives parisiennes, deux éditions de livres d'heures datées de 1504 montrent qu'il assumait alors, avec Rémy de Laistre, le coût d'une telle entreprise⁷¹. Le cas de Germain Hardouyn, libraire spécialisé dans l'édition de livres d'heures dès le début du XVI^e siècle jusqu'à sa mort, en 1541, se présente comme une situation inverse. La seule indication se rapportant à un métier d'enlumineur se trouve dans une édition imprimée pour lui en 1514 : *expensis honesti viri Germani Hardouyn, etiam librarii, et in arte litterarie picture peritissimi*⁷². Toutefois, un Germain Hardouyn, enlumineur, qui demeurait en 1500 rue de la Vieille Pelleterie, pourrait désigner la même personne⁷³.

LA CONFRÉRIE DE SAINT-JEAN L'ÉVANGÉLISTE

- 16 La confrérie de Saint-Jean l'Évangéliste fondée en l'autel principal de l'église Saint-André des Arts, située sur la rive gauche mais hors du quartier de l'Université, donnait aussi l'occasion aux enlumineurs de côtoyer les autres gens du livre en dehors de leurs ateliers, du moins jusqu'en 1539, date de l'abolition générale de toutes les confréries de métiers par l'édit de Villers-Cotterêts⁷⁴.
- 17 La première mention de son existence remonte au début du XV^e siècle. Des lettres patentes du 1^{er} juin 1401 livrent en effet les noms de trois écrivains, d'un enlumineur, d'un libraire et de deux relieurs auxquels fut donnée l'autorisation de faire célébrer chaque semaine des messes en l'honneur de leur saint patron en l'église Saint-André des Arts et de dîner ensemble le même jour « en maniere de confrairie⁷⁵ ». Celle-ci était encore étroitement liée à l'Université au début du XVI^e siècle⁷⁶. François I^{er} confirma en effet, en décembre 1518⁷⁷, ses statuts tels qu'ils avaient été modifiés par Louis XI, en juin 1467, à la demande des « libraires jurez de nostre fille l'université de Paris, des escrivains, enlumineurs, historieurs, parcheminiers et relieurs de livres et autres

confraires⁷⁸ ». Ceux-ci faisaient dire trois messes, une pour les rois et l'Université, une pour les confrères vivants et une pour les défunts. La cotisation annuelle de 12 deniers parisis prévue à l'origine était, depuis 1467, majorée de 4 sous et le droit d'entrée fixé à 24 sous pour tout nouveau confrère tenant ouvroir, à 8 sous pour les apprentis. Chaque membre reversait en outre un denier par semaine à la confrérie s'il avait une boutique. Ces prix n'avaient pas changé en 1553, date à laquelle les gouverneurs de la confrérie entamèrent un procès contre un libraire n'ayant pas payé les 24 sous parisis requis⁷⁹.

18 Deux actes du règne de François I^{er} se rapportent à la gestion et l'entretien des biens de la confrérie que devaient assurer les maîtres et gouverneurs. En 1523, ceux-ci passèrent marché avec Adrien de Zélande pour qu'il brodât sur le poêle quatre évangélistes et quatre livres ouverts d'après les dessins fournis par Barthélémy Guetti, peintre du roi. Le brodeur devait refaire également le visage et les mains du saint patron, le tout dans les six mois à venir⁸⁰. Par ailleurs, en mai 1528, il fut décidé que la reddition des comptes de la confrérie se ferait désormais en l'église Saint-André des Arts en présence soit du curé et de deux ou quatre libraires jurés de l'Université, soit devant quatre d'entre eux seulement. Les maîtres et gouverneurs présentèrent une requête au Parlement le 8 avril 1529 et obtinrent le 29 du même mois de ne le faire que devant deux libraires jurés, sans rien déboursier en repas ni salaires⁸¹. Seule la minute notariale de 1523 contient les nom et profession de ces gouverneurs : il s'agissait alors de Poncet Le Preux, libraire, Pierre Vidoue, imprimeur, Jacques Lebouc, relieur, Antoine de Montpignon, parcheminier et Martial Vaillant, enlumineur. Or, tandis que les écrivains ou les imprimeurs ne semblent pas avoir été choisis systématiquement, deux actes, postérieurs au règne de François I^{er}, livrent le nom de deux autres enlumineurs : Robert de La Noue en 1553⁸², auquel l'Université avait déjà concédé l'office d'enlumineur juré, et Adam Legay en 1568⁸³.

19 Les maîtres de la confrérie de Saint-Blaise et Saint-Louis, fondée en l'église Saint-Blaise, rue Galande, et qui rassemblait les maçons et les charpentiers, obtinrent le

rétablissement de leur confrérie ainsi que la restitution de ses biens par lettres patentes du nouveau souverain données le 19 mars 1548⁸⁴. Ce cas créa un précédent sur lequel se fondèrent les maîtres et gouverneurs de la confrérie de Saint-Jean l'Évangéliste pour bénéficier des mêmes prérogatives royales l'année suivante. Le 29 juin 1549, Pierre Bardin, clerc suivant les finances, s'engagea envers l'un d'entre eux, Gabriel du Hamel, libraire et relieur, à obtenir du roi des lettres analogues dans les trois mois à venir assurant la « main levee aux maistres et gouverneurs de ladicte confrairie Saint Jehan l'Evangeliste de tous et chascuns les biens, lectres, tiltres et enseignemens, tant meubles que immeubles appartenans a ladicte confrairie [...] et mesmes de ceux qui ont esté mis es mains du receveur du Roy a Paris [...] suivant l'ordonnance du feu roy François [...] et faire reintegrer et installer et remettre ladicte confrairie au premier estat et de tout ainsi qu'elle estoit auparavant ladicte ordonnance⁸⁵ ». Ce marché fut fait moyennant 16 écus d'or au soleil. Ces lettres furent données par le roi le 15 juillet suivant et remises le 19 octobre de la même année à Gabriel du Hamel qui versa alors la somme restant à payer.

LES ALLIANCES FAMILIALES

- 20 Il n'est pas toujours possible d'établir les relations familiales précises existant entre les enlumineurs, mais la fréquence d'homonymes exerçant ce métier montre qu'ils étaient unis par de nombreux liens matrimoniaux. Plus précisément, on sait que Jean Gonnet maria l'une de ses deux filles à Jean Leclerc⁸⁶ tandis que Jean Chauvin épousa la fille de Nicolas I de La Haye et de Jeanne Lefèvre⁸⁷.
- 21 Certaines dynasties étaient d'ailleurs bien établies dans le milieu du livre, comme celles des de Brie ou des Hardouyn qui comptaient, outre des enlumineurs, des libraires et des imprimeurs. Le cas des Hardouyn est, en ce sens, exemplaire. On ne peut affirmer, on l'a vu, que Germain Hardouyn, ce libraire spécialisé dans l'édition de livre d'heures dès 1500, ait exercé l'enluminure, mais on connaît des membres de sa famille actifs dans le domaine depuis la fin du XV^e siècle⁸⁸. Germain avait pour frères Gilles, avec

lequel il travailla avant de s'établir à son propre compte, et Guillaume ; tous trois bénéficièrent de l'office de libraire juré, Gilles résiliant le sien au profit de Guillaume en 1519. L'un des fils de Germain, Jean, documenté comme libraire et enlumineur, choisit en 1537 et 1539 pour parrains de ses fils deux libraires, Guillaume, vraisemblablement son frère, et Guillaume Godart⁸⁹. À la mort de Germain, survenue en 1541, sa veuve, Catherine de Paris, poursuivit l'activité de l'atelier jusqu'en 1543⁹⁰ ; Jean devait lui succéder par la suite à la même adresse⁹¹ puis s'associer, en 1555, avec son fils au métier de marchand libraire et doreur⁹². Certes, des alliances dans d'autres milieux étaient possibles : Louis, le frère cadet de Jean et Thomas, marchands libraires et historiens, était ainsi maître potier d'étain⁹³ et Marguerite, leur sœur, fut mariée à deux hommes de ce métier⁹⁴. De même, Thomas épousa la fille d'un marchand carrier, mais le frère de celle-ci, Jean de La Mothe, est bien documenté, lui, comme historien à compter de 1551. Le cercle demeurait donc extrêmement restreint.

22 À ces dynasties, bien ancrées depuis le début du siècle, vinrent progressivement s'ajouter de nouvelles durant le règne de François I^{er}, comme les familles du Hanot et Ballin. On ne peut préciser le lien de parenté qui unissait Quentin, Jean et Nicolas I du Hanot, tous enlumineurs documentés à compter des années 1535-1540. On sait seulement que ce dernier était lui-même fils d'un homme du même métier⁹⁵. Toutefois, Jean choisit Nicolas pour parrain de l'un de ses enfants, Philippe, en 1544⁹⁶. Quant à Quentin du Hanot, les commandes qu'on lui connaît, des collectaires pour l'abbaye de Notre-Dame de Josaphat-lès-Chartres et un livre pour Jean de Rueil, montrent qu'il devait, dans ce domaine, avoir acquis une certaine réputation. Après sa mort, l'activité de cette famille dans le domaine de l'enluminure ne cessa pas brutalement puisque sa veuve plaça son fils Nicolas II chez Jean Lefèvre, lui aussi du métier⁹⁷.

23 La famille Ballin était déjà active dans le monde du livre dès les dernières années du règne de François I^{er} mais son rôle s'affirma surtout durant la seconde moitié du siècle. On ne connaît pas l'origine précise de Jean, dont l'activité d'historien ne fut pas très lucrative : aucun inventaire ne fut

fait après son décès en raison de l'état de pauvreté dans lequel il vivait. En 1547, il avait choisi l'enlumineur Conrad Duvivier pour parrain de l'un de ses fils⁹⁸. Certes, parmi ses quatre enfants connus, Geneviève n'épousa pas un homme du livre, mais un tailleur d'habits ; néanmoins, à son mariage, qui eut lieu en 1564, fut présent Charles Jourdain, historien⁹⁹. C'est avec ce dernier que l'on trouve pour la première fois, en 1558¹⁰⁰, mention de l'activité de Geoffroy Ballin, sans doute l'aîné des fils de Jean, enlumineur que l'on peut suivre jusqu'en 1572¹⁰¹. L'année suivante, Geoffroy s'associa également à vie avec l'enlumineur Jean Pinot et avec Jean de Gourmont, tailleur d'histoires « a l'estat de pourtraicture et taille pour imprimer et mettre en vente publicque¹⁰² ». Le second fils de Jean Ballin, Jacques, fut mis en service par sa mère en 1565 pour deux ans chez Marc Duchesne, tailleur d'histoires en bois, afin de parachever son apprentissage, moyennant quoi Duchesne s'engageait à le loger et à le rémunérer 30 livres tournois¹⁰³. Il s'agit du même qui, en 1578, marié à Marie Bellot, choisit Jean de Gourmont pour parrain de sa fille Jeanne et pour marraine la veuve d'un enlumineur¹⁰⁴ et qui hérita en 1584 de sa mère¹⁰⁵. Cet acte indique que l'autre fille de Jean Ballin et de Jeanne Mesnard, Mathurine, avait été mariée à un imprimeur, Mathurin Bruyère.

LES FORTUNES

- 24 Les seuls documents permettant d'évaluer avec précision la fortune d'un enlumineur sont les inventaires après décès. Malheureusement, pour le règne de François I^{er}, un seul est conservé, celui de Jean Leclerc en 1544, que l'on peut compléter avec celui de sa veuve morte huit ans plus tard¹⁰⁶. Les biens mobiliers du couple furent estimés à environ 400 livres tournois, dont 70 en bijoux et en espèces monnayées. Comme on l'a vu, le fonds d'atelier d'enlumineur ne dépassait pas 17 livres, celui de relieur 27. Contrairement à ce que l'on observe chez les libraires, la marchandise ne représentait donc, chez les enlumineurs, qu'un faible pourcentage de la fortune totale. La maison, située à l'angle de la rue de la Verrerie et de la rue du Coq et qui était louée

pour 80 livres par an, était relativement modeste si l'on songe que le couple avait eu huit enfants. Le rez-de-chaussée comportait la boutique, une cuisine et une petite salle ; la chambre principale se trouvait au premier étage, avec une garde-robe. Une autre chambre au second étage et un grenier complétaient l'ensemble. Parmi les papiers inventoriés, des actes font référence à des acquisitions de vignes à Sèvres et Saint-Cloud, représentant au total un peu plus d'un arpent, ainsi que d'une partie de maison avec jardin à Palaiseau, et d'environ 5 livres de rentes. Jean Leclerc n'était sans doute pas représentatif de l'ensemble de la profession : il s'agissait en effet d'un des deux enlumineurs jurés, et il avait une autre activité. Il appartenait donc certainement à l'élite du métier. Or, à la même époque, un peintre comme Antoine Félix possédait une fortune mobilière dépassant 1 000 livres et le seul atelier de Luca Penni était estimé plus de 400 livres¹⁰⁷. Chez les peintres-verriers, une fortune mobilière de 500 livres était assez courante, les artistes les plus renommés ayant souvent plus du double¹⁰⁸

25 La rareté des inventaires après décès d'enlumineurs pourrait donc s'expliquer par la modestie de leur fortune. Les trois seules mentions de tels actes non conservés, toujours pour le règne de François I^{er}, concernent des artistes dont l'enluminure n'était qu'un pan de l'activité et qui sont tous documentés comme « marchands¹⁰⁹ ». L'un constitue d'ailleurs un cas très particulier car il s'agit en fait d'un libraire, Germain Hardouyn, ayant peut-être pratiqué l'enluminure. Le compte final de sa succession mentionne, pour la part des enfants, près de 1 200 livres de biens mobiliers, mais parmi ceux-ci la marchandise de librairie devait représenter une part importante¹¹⁰

26 Les autres types d'actes notariés qui ont pu être retrouvés doivent être interprétés avec prudence car ils ne donnent qu'un éclairage partiel. Ainsi, Étienne Bézard qui hérita de son père, lui aussi enlumineur, une maison à Saint-Marcel et des pièces de vignes dut se dessaisir successivement des terres à partir de 1543¹¹¹ ; la maison elle-même fut vendue à la criée en 1547 et finalement adjugée à Pierre Courchon en 1550 en échange d'une dette de 100 écus¹¹². Le niveau de fortune, au sein du métier, n'était certainement pas

homogène, comme en témoigne le montant des dots ou des douaires accordés lors des mariages : alors que Jean Chauvin, lorsqu'il épousa Geneviève de La Haye, fille de Nicolas I alors défunt, lui consentit un douaire de seulement 10 livres tournois, Quentin du Hanot, lui, promit 200 livres tournois à sa future épouse Marguerite Lesaige, fille d'un procureur au Châtelet¹¹³.

- 27 Parmi la soixantaine d'enlumineurs documentés sous le règne de François I^{er}, près d'un tiers sont dits bourgeois de Paris¹¹⁴. Toutefois, cette qualité ne paraît pas toujours avoir été synonyme d'aisance financière : Jean Ballin s'en prévalait mais on ne dressa pourtant pas d'inventaire à sa mort, « actendu la pauvreté de biens delaissez [par] ledict deffunct après son decés¹¹⁵ ». Le terme « marchand », désignant, pour la période, une dizaine d'enlumineurs, apparaît comme une indication beaucoup plus fiable de la fortune et traduit l'importance d'une activité leur permettant de faire travailler d'autres personnes¹¹⁶. Cette réussite financière peut être appréhendée de diverses manières. Ainsi, Jean Mathieu possédait des liquidités certainement importantes puisqu'il prêta à Hugues Vollart, parcheminier, la somme de 100 écus en 1537¹¹⁷. Il n'est pas non plus exceptionnel de trouver la mention de détention de rentes, de vignes, parfois même de maisons aux environs ou dans les faubourgs de Paris. La possession d'une maison dans la capitale ne peut en revanche être établie que pour deux marchands enlumineurs : Quentin du Hanot en acquit une, en 1535, dans une ruelle donnant dans la rue Saint-Jacques pour la somme relativement modeste de 320 livres tournois avant de la revendre quatorze ans plus tard¹¹⁸ ; André Griboust possédait, lui, une maison rue au Maire qu'il louait en 1545 pour 40 livres tournois par an¹¹⁹.

Notes

1. À partir de ces listes, on a pu établir que les maîtres peintres devaient être une trentaine à travailler en même temps dans la capitale durant tout le XVI^e siècle. G.-M. Leproux, *La peinture...*, p. 21-22.

2. Martin Brizart, Thomas Chauvin, Jean Gonnet, Jean Mathieu et Nicolas II de La Haye. On ne peut statuer pour Jacques I et II Girault.
3. Étienne Colaud, François Dubois, Quentin du Hanot, Jean Leclerc, Pierre Marchand, Chrétien Texier et Martial Vaillant.
4. Dans les registres d'actes d'état civil des artistes parisiens extraits de l'Hôtel de Ville copiés par Laborde avant qu'ils ne fussent détruits en 1871 et dans les comptes de l'hôpital des Quinze-Vingts.
5. Pour le Moyen Âge, cf. R.H. Rouse et M.A. Rouse, *Manuscripts...*, t. I, *passim* ; pour le XVI^e siècle, cf. A. Parent, *Les métiers...*, p. 168-172.
6. *Ibid.*, p. 172.
7. Arch. nat., Z² 2760, 15, 17 et 20 novembre 1515 [p. j. 1].
8. Arch. nat., Min. cent., VIII, 440, 1551, 17 décembre.
9. A. Parent, *Les métiers...*, p. 169.
10. Seules les références concernant des enlumineurs documentés postérieurement ou se rapportant à des gens d'autres métiers ont été données ici. Pour les autres, cf. annexe 1.
11. A. Friedmann, *Paris, ses rues...*, p. 255-260.
12. Arch. nat., Min. cent., VIII, 77, 1551, 1^{er} mars (n. st.).
13. E. Coyecque, *Recueil...*, t. II, n^o 5191.
14. P. Renouard, *Documents...*, p. 17 et 50.
15. Jusqu'en 1517, puis à l'enseigne Saint Jean-Baptiste jusqu'en 1521. P. Renouard, *Répertoire...*, p. 218.
16. Jusqu'en 1522. *Ibid.*, p. 202.
17. Jusqu'en 1528. *Ibid.*, p. 420.
18. Jusqu'en 1533. *Ibid.*, p. 376.
19. Jusqu'en 1521. *Ibid.*, p. 431.
20. Jusqu'en 1535. *Ibid.*, p. 146.
21. Jusqu'en 1560. *Ibid.*, p. 333.
22. E. Coyecque, *Recueil...*, t. I, n^o 106.
23. Le libraire Vincent Sertenas s'établit en 1534 à la Corne de cerf jusqu'en 1546 (P. Renouard, *Répertoire...*, p. 396) ; Alain Lotrian, libraire et imprimeur, s'installa à l'Écu de France en 1525, et ce jusqu'en 1547 (*ibid.*, p. 84). Le libraire et relieur Ponce Roffet donnait également cette adresse en 1545 (*ibid.*, p. 377).
24. André Roffet, exerçant la même activité que son père, Pierre, s'installa dans la boutique de ce dernier jusqu'en 1559 (P. Renouard, *Répertoire...*, p. 431-432), de même que Thomas Eustache, libraire, qui reprit l'adresse de son père, l'Agnus Dei, de 1539 à 1543 (*ibid.*, p. 146-147). À partir de 1532, et ce jusqu'en 1545, le libraire et imprimeur Denis

Jehannot, fils de Jean, donnait l'adresse de ce dernier, l'Image saint Jean-Baptiste (*ibid.*, p. 216). La maison à l'Image saint Nicolas fut successivement occupée par Jean Saint-Denys, sa veuve, puis Pierre Sergent jusqu'en 1547 (*ibid.*, p. 42, 389 et 395). Quant aux éditions de Nicole Vostre, sœur de Simon, de 1522 à 1530, à celles de Simon Hadrot de 1523 à 1553 et à celles de Jean André et Gilles Paquot dans les années 1530, elles indiquaient l'enseigne Saint Jean l'Évangéliste (*ibid.*, p. 6, 195, 333 et 433).

25. Arch. Ass. publ., fonds de l'Hôtel-Dieu, Brièle 6383 (Registre des délibérations), 1542, 28 juin.

26. Arch. Ass. publ., fonds de l'Hôtel-Dieu, Brièle 6383 (Registre des délibérations), 1545, 24 et 28 janvier (n. st.).

27. G.-M. Leproux, *La peinture...*, p. 117.

28. M. Bimbenet-Privat, *Les orfèvres parisiens...*, p. 29-31.

29. P. Renouard, *Documents...*, p. 81 ; G.-M. Leproux, *La peinture...*, p. 15 et 183.

30. P. Renouard, *Documents...*, p. 30. Comme Yvonnet Simon, on ne lui connaît aucune édition imprimée.

31. P. Renouard, *Documents...*, p. 77.

32. *Ibid.*, p. 30.

33. *Ibid.*, p. 81.

34. Arch. nat., Min. cent., LXXXVI, 7, 1540, 18 mars (n. st.).

35. J. Pichon et G. Vicaire, *Documents...*, p. 231 (Robin Duchasteau).

36. BnF, ms. n.a.fr. 12043, 1556, 25 septembre, f. 2189.

37. Arch. nat., Min. cent., IX, 150, 1569, 3 octobre. Signalé par G. Wildenstein, *Le goût...*, p. 94 (cote erronée).

38. J. Pichon et G. Vicaire, *Documents...*, p. 232.

39. Nombre d'entre eux étaient installés notamment dans les rues de la Heaumerie, des Lombards, des Cinq Diamants, Aubryle-Boucher ; ce lieu d'implantation se trouve le plus souvent cité dans les actes du XVI^e siècle. C. Grodecki, *Documents...*, t. II, n^{os} 948-1001 ; M. Jurgens, *Documents...*, n^{os} 1233 et 1408.

40. G.-M. Leproux, « Domenico et Polonio Rota... ».

41. Leur établissement sur la rive droite date, lui aussi, du XVI^e siècle. M. Bimbenet-Privat, *Les orfèvres parisiens...*, p. 27.

42. Arch. nat., Min. cent., CXXII, 1065, 1542, 2 mai ; CXXII, 1066 et CXXII, 1067, 1542, 14 septembre. BnF, ms. n.a.fr. 12082, 1543, 2 septembre, f. 18150.

43. BnF, ms. n.a.fr. 12082, 1553, 1^{er} juillet, f. 18151.

44. BnF, ms. n.a.fr. 12082, 1555, 22 mai, f. 18152.

45. Les premiers statuts datent de 1565. R. de Lespinasse, *Les métiers...*, t. II, p. 136.
46. Arch. nat., Min. cent., C, 73, 1561, 13 avril.
47. R. de Lespinasse, *Les métiers...*, t. II, p. 123-127.
48. *Ibid.*, t. III, p. 488-490.
49. E. Coyecque, *Recueil...*, t. I, n° 3022.
50. Il ne peut s'agir d'un homonyme : au mois de mai de la même année, l'adresse de Guy Des Rieux, « historieur », est la même (Arch. nat., Min. cent., VIII, 71, 1544, 31 mai). Pour les autres documents le concernant, cf. annexe 1.
51. Cf. sur ce point M. Grivel, « Les graveurs... ». On connaît par contre un graveur sur cuivre, Léon Davent, désigné également comme enlumineur : en 1556, il mit en apprentissage Chrétien, fils de l'enlumineur André Griboust, alors défunt, chez Thomas Texier, tailleur de figures en bois. Arch. nat., Min. cent., LXXIII, 50, 1556, 13 avril [p. j. 12].
52. C. Grodecki, *Documents...*, t. II, n° 759.
53. Plusieurs contrats d'apprentissage et de mise en service ont notamment trait à ces deux métiers. Ainsi, Henri Brissel entra en 1543 en apprentissage avec Jean Catel qui s'engageait à lui apprendre « led. mestier de libraire, la marchandise et aussi de dorer sur le cuir et sur la tranche ». Cité d'après E. Coyecque, *Recueil...*, t. I, n°s 2744 et 3599, t. II, n° 5236 ; Arch. nat., Min. cent., VIII, 429, 1543, 12 avril ; C, 29, 1548, 19 octobre. Pour une association de libraires doreurs, cf. A. Parent, *Les métiers...*, p. 140.
54. Quatre années de comptes sont conservées pour le règne de François I^{er} : 1523, 1^{er} octobre ; 1526, 30 septembre ; 1528, 1^{er} octobre ; 1529, 30 septembre.
55. Cité d'après A. Franklin, *Les anciennes bibliothèques...*, t. I, p. 331.
56. *Loc. cit.*
57. *Loc. cit.*
58. Arch. nat., LL 1462, 1528, 1^{er} octobre-1529, 1^{er} octobre, f° 189r°.
59. Arch. nat., LL 1389, 1532, 1^{er} octobre-1535, 1^{er} octobre. Je remercie Maxence Hermant de m'avoir signalé ces actes.
60. Arch. nat., LL 1389, 1533, 1^{er} octobre-1534, 1^{er} octobre, f° 84v°.
61. Annet-sur-Marne. Arch. nat., LL 1389, 1533, 1^{er} octobre-1534, 1^{er} octobre, f°s 95r° et 115r°.
62. Arch. nat., LL 1389, 1534, 1^{er} octobre-1535, 1^{er} octobre, 8 avril, f° 151v°.
63. Arch. nat., LL 1389, 1532, 1^{er} octobre-1533, 1^{er} octobre, 1^{er} août, f° 39v°.

64. Arch. nat., VI, 68, 1544, 23-24 mai [p. j. 7]. Publié par J. Pichon et G. Vicaire, *Documents...*, p. 225-230.
65. E. Coyecque, *Recueil...*, t. I, n° 2051. Pour le détail des autres actes, cf. annexe 1.
66. Arch. nat., Min. cent., LXX, 56, 1546, 6 décembre. Analysé par M. Jurgens, *Documents...*, n° 1493.
67. Arch. nat., Min. cent., III, 235, 1555, 24 mai.
68. P. Renouard, *Répertoire...*, p. 199.
69. E. Coyecque, *Recueil...*, t. I, n° 2213.
70. Arch. nat., Min. cent., VIII, 59, 1539, 20 décembre [p. j. 4].
71. C. Zöhl, *Jean Pichore...*, p. 22-25.
72. J. Guignard, « Livres d'heures... », p. 30-42.
73. Arch. nat., Min. cent., XIX, 15, 1500, 2 septembre. Analysé par C. Béchu, F. Greffe et I. Pébay, *Documents...*, n° 5012.
74. R. de Lespinasse, *Les métiers...*, t. I, p. 67. À Paris, seuls les merciers et les marchands drapiers obtinrent ensuite de François I^{er} l'homologation de leurs confréries respectives en 1541 et 1543. *Catalogue des actes de François I^{er}*, t. IV, n° 11915, t. VI, n° 22628.
75. L. Radiguer, *Maîtres imprimeurs...*, 1903, p. XII.
76. L'Université nommait d'ailleurs le curé de l'église Saint-André des Arts depuis 1345. J. Lebeuf, *Histoire de la ville...*, p. 285-286.
77. R. de Lespinasse, *Les métiers...*, t. III, p. 706 ; *Ordonnances des rois de France...*, t. II, n° 175.
78. Cité d'après R. de Lespinasse, *Les métiers...*, t. III, p. 704-705.
79. Arch. nat., Min. cent., LXXIII, 19, 1553, 14 août.
80. E. Coyecque, *Recueil...*, t. I, n° 420 ; G.-M. Leproux, *La peinture...*, p. 21.
81. BnF, ms. fr. 22079, 1529, 29 avril.
82. Arch. nat., Min. cent., LXXIII, 19, 1553, 14 août.
83. Arch. nat., Min. cent., LXXIII, 74, 1568, 22 février.
84. *Catalogue des actes de Henri II*, n° 2500.
85. Arch. nat., Min. cent., C, 32, 1549, 29 juin et 19 octobre [p. j. 9].
86. Arch. nat., Min. cent., III, 16, 1539, 12 avril (analysé par F. Greffe et V. Brousselle, *Documents...*, n° 436) ; III, 301, 1550, 26 juin.
87. Arch. nat., Min. cent., CXXII, 177, 1547, 25 janvier (n. st.).
88. Sur la famille, cf. P. Renouard, *Répertoire...*, p. 197-198 et, pour Germain et ses fils, cf. annexe 1.

89. BnF, ms. n.a.fr. 12119, 1537, 23 mars (n. st.), f. 33275 ; ms. n.a.fr. 12040, 1539, 27 mars (n. st.), f. 906.
90. P. Renouard, *Répertoire...*, p. 198.
91. *Ibid.*, p. 199.
92. Arch. nat., Min. cent., III, 235, 1555, 24 mai. En 1566, Germain n'est dit que doreur sur cuir lorsqu'il vend avec sa femme 50 sous tournois de rente. J. Pichon et G. Vicaire, *Documents...*, p. 218.
93. Arch. nat., Min. cent., CXXII, 1065, 1542, 18 mai [p. j. 5].
94. Arch. nat., Min. cent., LXX, 56, 1546, 6 décembre. Analysé par M. Jurgens, *Documents...*, n° 1493.
95. Arch. nat., Min. cent., XI, 2, 1540, 15 juin.
96. BnF, ms. n.a.fr. 12097, 1544, 9 avril (n. st.), f. 24220.
97. Arch. nat., Min. cent., LXXIII, 17, 1551, 9 septembre. Analysé par M. Grivel, « Les graveurs... », p. 39, n. 20.
98. BnF, ms. n.a.fr. 12042, 1547, 29 juin, f. 1895. Analysé par H. Herluison, *Actes d'état civil...*, p. 17 (Balin), et A. Jal, *Dictionnaire critique...*, p. 534 ; Jal indique le 19 juin.
99. Arch. nat., Min. cent., LXXIII, 29, 1564, 15 janvier (n. st.). Les époux étaient morts avant le 8 novembre 1568, date de l'inventaire après décès du veuf (Arch. nat., Min. cent., XXXIII, 179, 1568, 8 novembre).
100. Arch. nat., Min. cent., XIX, 208, 1558, 27 juin [p. j. 13].
101. Arch. nat., Min. cent., LXXIII, 109, 1572, 2 mai.
102. Cité d'après C. Grodecki, *Documents...*, t. II, n° 861 (Pignot).
103. Arch. nat., Min. cent., XXXIII, 50, 1565, 7 mai.
104. BnF, ms. n.a.fr. 12042, 1578, 11 décembre, f. 1973.
105. Arch. nat., Min. cent., LXXIII, 90, 1584, 12 avril.
106. Arch. nat., Min. cent., VI, 68, 1544, 23 et 24 mai (publié par J. Pichon et G. Vicaire, *Documents...*, p. 225-231) ; III, 303, 1552, 1^{er} août (analysé par F. Greffe et V. Brousselle, *Documents...*, n° 668) [p. j. 7 et 11].
107. G.-M. Leproux, *La peinture...*, p. 151 ; C. Grodecki, « Luca Penni... », p. 260.
108. G.-M. Leproux, *Recherches...*, p. 16-17.
109. Étienne Colaud, Quentin du Hanot et Germain Hardouyn.
110. Arch. nat., Min. cent., CXXII, 1065, 1542, 18 mai [p. j. 5].
111. Arch. nat., Min. cent., CXXII, 1295, 1543, 27 septembre.
112. Arch. nat., Min. cent., LXXVIII, 22, 1550, 26 mars (n. st.). L'adjudication de 1547 est mentionnée dans cet acte.

113. Arch. nat., Min. cent., CXXII, 177, 1547, 25 janvier (n. st.) ; LXXIII, 17, 1551, 22 juin (couverture du registre).

114. Antoine de Brie, Jean Ballin, Guillaume Brisebarre, Paris Coignée, Étienne Colaud, François Dubois, Quentin du Hanot, André Griboust, Germain Hardouyn, Jean Hardouyn, Thomas Hardouyn, Charles Jourdain, Guillaume Ledoyen, Jean Legay, Jean Mathieu, Jean Pichore, Claude Richer, Chrétien Texier et Martial Vaillant. Pour Guillaume Ledoyen, on ne peut exclure toutefois qu'il s'agisse d'un homonyme.

115. Arch. nat., Min. cent., LXXIII, 29, 1564, 15 janvier (n. st.).

116. Guillaume Brisebarre, Paris Coignée, Étienne Colaud, Robert de La Noue, Quentin du Hanot, André Griboust, Germain Hardouyn, Jean Hardouyn, Thomas Hardouyn et Jean Mathieu.

117. Cf. Arch. nat., Min. cent., C, 27, 1547, 6 novembre [p. j. 25].

118. Arch. nat., Min. cent., XI, 29, 1549, 9 juillet. Le montant et la date de l'achat sont mentionnés dans cet acte de vente.

119. Arch. nat., Min. cent., LXXIII, 6, 1545, 2 juin. En 1547, le loyer n'était plus que de 25 livres tournois [Arch. nat., Min. cent., LXXIII, 9, 1547, 15 mars (n. st.)].

© Presses universitaires François-Rabelais, 2016

Conditions d'utilisation : <http://www.openedition.org/6540>

Cette publication numérique est issue d'un traitement automatique par reconnaissance optique de caractères.

Référence électronique du chapitre

COUSSEAU, Marie-Blanche. *Chapitre 2. Le poids de la tradition : l'enlumineur, un homme du livre* In : *Étienne Colaud : Et l'enluminure parisienne sous le règne de François I^{er}* [en ligne]. Tours : Presses universitaires François-Rabelais, 2016 (généré le 13 mars 2021). Disponible sur Internet : <<http://books.openedition.org/pufr/8483>>. ISBN : 9782869065437. DOI : <https://doi.org/10.4000/books.pufr.8483>.

Référence électronique du livre

COUSSEAU, Marie-Blanche. *Étienne Colaud : Et l'enluminure parisienne sous le règne de François I^{er}*. Nouvelle édition [en ligne]. Tours : Presses universitaires François-Rabelais, 2016 (généré le 13 mars 2021). Disponible sur Internet : <<http://books.openedition.org/pufr/8467>>. ISBN : 9782869065437. DOI : <https://doi.org/10.4000/books.pufr.8467>.

Compatible avec Zotero

Étienne Colaud

Et l'enluminure parisienne sous le règne de François I^{er}

Marie-Blanche Cousseau

Ce livre est cité par

Gordon, Stephen. (2018) The Three Living and the Three Dead in the Horae of Galiot de Genouillac (Rylands Latin MS 38). *Source: Notes in the History of Art*, 37. DOI: [10.1086/697230](https://doi.org/10.1086/697230)